



## entrée murée parking

Par **sidoni13**, le **27/09/2021** à **10:24**

Bonjour;

Nous sommes dans un groupe d'immeubles constitué de 3 ensembles, chaque immeuble a, dans son hall: l'entrée principale, une entrée donnant dans les caves et une entrée donnant sur le parking, cette dernière est aussi une sortie de secours et ses 3 issus se rejoignent dans le parking, ce qui permet de rentrer directement dans son immeuble... Notre bailleur a décidé, sans courrier, de murer l'entrée du parking de notre immeuble, nous sommes, de ce fait, contraint, pour récupérer notre véhicule de faire tout un détour, par la rue, pour accéder à l'entrée du parking, par contre, véhicule garé, nous passons par l'une des entrées du groupe d'immeubles. Nous avons demandé à pouvoir obtenir un passe afin de pouvoir, aussi accéder à l'entrée de l'immeuble adjacent afin de pouvoir récupérer notre voiture sans contrainte... Comme les locataires des autres groupes. La réponse a été négative, avons-nous un recours? Merci par avance.

Par **youris**, le **27/09/2021** à **10:30**

bonjour,

est-ce que les 3 immeubles appartiennent au même propriétaire ?

qui vous a répondu négativement ?

en principe, pour passer par une propriété voisine, il faut disposer d'une servitude de droit de passage ou d'un accord entre les propriétaires des immeubles concernés.

por quelle raison, votre bailleur a-t-il fait murer cet entrée ?

salutations

Par **sidoni13**, le **28/09/2021** à **12:30**

Bonjour,

Merci de m'avoir répondu, effectivement les 3 immeubles sont gérés par Paris-Habitat, un bailleur social. C'est la gérante qui nous a répondu par la négative, le bailleur a fait murer

notre entrée au prétexte "ce qui était vrai" qu'il y avait des squatteurs, Nous sommes donc les seuls a ne plus pouvoir accéder au parking via l'entrée de notre hall d'immeuble et nous nous acquittons d'un montant similaire aux deux autres immeubles qui n'ont, eux, aucune contrainte. Je précise que notre entrée "murée" faisait aussi office de sortie de secours via le parking sur le plan initial qui a été rectifié après l'obstruction de cette entrée. De plus les squatteurs se sont juste déplacés... A l'entrée du parking.

Avant les travaux, nous n'avons eu aucun courrier formel de la part du bailleur, juste un ouïe dire du gardien, donc très surpris de la découverte, nous pensions que nous serions prévenus par courrier et que l'on nous proposerait une solution "badge" pour pouvoir, au moins accéder facilement à notre parking.

Merci par avance. 😞